

On se trompe donc, en prétendant, comme font quelques-uns, qu'une définition dogmatique n'ajoutera rien à l'Assomption. Sans doute, la sainte Vierge n'en sera ni plus ni moins présente, dans le ciel, en corps et en âme ; et il ne nous est pas plus permis de le contester actuellement qu'après un jugement solennel de l'Eglise. Mais il s'agit d'autre chose. On saura désormais que la certitude du privilège accordé à Marie repose sur l'autorité même du Seigneur, que cette vérité est divine et fait partie de la révélation prêchée par les Apôtres. Car c'est là ce que réclame tout dogme ; en l'absence de ces conditions, l'autorité enseignante ne peut procéder à une définition dogmatique. Sans changer en soi, la vérité définie grandit pour nous jusqu'à la dignité de dogme, et notre adhésion cesse d'être la foi ecclésiastique pour devenir la foi divine. Y a-t-il rien de plus honorable, de plus avantageux pour nous ? Ainsi la gloire que la définition dogmatique de l'Assomption procurera à la sainte Vierge, devant le monde entier, se confond, en quelque sorte, avec notre intérêt particulier et avec les intérêts de l'Eglise universelle.

Notre-Seigneur, le Fils très aimant de la Vierge, qui s'est plu à combler sa divine Mère d'admirables priviléges, n'a pu la soumettre à la longue attente de la résurrection générale. Il a dû vouloir la posséder tout entière dans le ciel, absolument la même qu'il avait aimée ici-bas. L'union ineffable, établie par l'Incarnation entre Jésus et Marie, l'Immaculée Conception de la Vierge, sa virginité incomparable, sa dignité de co rédemptrice étaient, pour Notre-Seigneur, de puissants motifs d'accorder à Notre-Dame le bonheur complet de la gloire céleste. Oserons nous dire que, sans la présence corporelle de Marie, le bonheur de Jésus Christ triomphant nous semblerait imparfait ? Il ne jouirait pas dans son humilité, de la société visible de sa Mère ; il ne verrait pas, de ses yeux, la beauté de la sainte Vierge, transfigurée par la vie glorieuse ; il n'entendrait pas le son de cette voix, dont lui seul connaît tout le charme et qui lui rappelle les plus doux souvenirs de Bethléem et de Nazareth. Ces raisons de convenance de l'Assomption, que la théologie énumère, recevront, de la définition dogmatique, une sanction divine, qui consacrera leur valeur, sans cependant en faire des objets de foi.

C'est donc un grand triomphe qui se prépare pour la Reine du ciel ; et l'on comprend que ses enfants cherchent à hâter, par une pieuse croisade de prières, le moment où un nouveau fleuron sera ajouté à sa couronne dogmatique.